

Vœu voté par les conseils de quartier Mouton-Duvernet et Montsouris-Dareau :

À deux cents mètres de la Mairie du 14^e, au sein d'un parc fleuri de deux hectares, l'ancienne Maison Royale de Santé construite au XVIII^e abritait jusqu'en 2020 un hôpital public pour personnes âgées, l'hôpital La Rochefoucauld et une annexe abritant infirmerie et lingerie. Le terrain avait été amputé au fil des siècles, par exemple au percement de l'avenue René Coty. Il y avait été construit dans les années 70 un immeuble de huit étages abritant d'une part des appartements, d'autre part une école d'infirmiers et infirmières et leurs chambres.

Dans le cadre du resserrement des moyens dont elle dispose, l'Assistance Publique (APHP) a décidé de fermer l'hôpital en 2019.

L'État soucieux de reconstruire l'hôtel de police du 14^e a décidé de loger temporairement les policiers (au moins en 2021 et 2022) dans l'ancien hôpital et a fait connaître son intention de vendre l'ensemble.

La Ville de Paris a évoqué son achat et a annoncé son intention de sauvegarder l'espace vert et le patrimoine protégé.

Le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet émet le vœu que :

- Le parc de l'hôpital soit préservé et ouvert au public, et qu'il permette une liaison pédestre entre l'avenue du Général Leclerc et l'avenue René Coty.
- Le site soit remis en état et permette le développement d'activités culturelles et/ou éducatives, notamment dans l'ancienne Maison Royale.
- L'annexe soit reconvertie soit comme annexe de la Maison Royale, soit pour des activités propres.
- L'ancienne école d'infirmières et les chambres dont elle disposait dans le parc, au sein d'un bâtiment récent donnant sur l'avenue René Coty puisse être transformée pour abriter des logements sociaux ou autres programmes d'intérêt général.

Compte tenu de l'importance de cet ensemble arboré historique, pour Paris, pour le 14^e Arrondissement, et pour le quartier Mouton-Duvernet dont il constitue une part essentielle, le conseil de quartier Mouton-Duvernet souhaite qu'avant décision de la Ville de Paris, ce conseil et, plus généralement les conseils de quartier du 14^e, soient consultés lors des différentes étapes du projet.

Ces derniers participeront, comme il convient, aux publicités, concertations et consultations des habitants et usagers des quartiers.

Les conseillers du conseil de quartier Mouton-Duvernet ont présenté ce vœu lors de la réunion plénière du conseil du 13 avril 2021. Il a également été présenté au conseil de quartier Montsouris-Dareau lors de la réunion plénière du 6 mai 2021. Il a été voté à la majorité dans les deux conseils de quartier.

Il a été proposé aux autres Conseils de Quartier du 14^e de s'y associer.

